

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

## **Le mouvement de la population de la France pendant l'année 1877**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 20 (1879), p. 87-91

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1879\\_\\_20\\_\\_87\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__87_0)

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## II.

### LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1877.

Nous reproduisons plus loin, d'après le *Journal officiel* du 7 mars, le tableau par département du mouvement de la population de la France pendant l'année 1877.

D'après ce tableau, les relevés de l'état civil se résument par 279,094 mariages, 944,576 naissances, 44,159 mort-nés et 801,954 décès.

En 1876, le nombre des mariages s'était élevé à 291,366, celui des naissances à 966,682, celui des mort-nés à 44,689 et enfin celui des décès à 834,074.

Il en résulte que, conformément aux prévisions que nous avons exprimées en parlant du mouvement de l'année 1876, il s'est produit en 1877 un abaissement notable dans le chiffre déjà si peu élevé de nos naissances, et comme les mariages sont descendus de 291,366 à 279,094, ce qui accuse une diminution de 12,272, ou de 4 p. 100, on peut prévoir que les naissances de 1878 auront été encore inférieures au chiffre actuel.

On ne pourrait donc que déplorer la situation qu'indique le tableau officiel, s'il n'y avait eu en même temps une diminution assez considérable dans le nombre des décès. Cette diminution a compensé et au delà le déficit des naissances, et a amené ce résultat que la population, qui ne s'était accrue en 1875 que de 105,913 et en 1876 de 132,608, a présenté en 1877 un accroissement de 142,622 qu'on peut considérer comme très-satisfaisant, car il dépasse la moyenne des six dernières années.

Mais, pour se rendre bien compte des effets que ces mouvements ont eus sur l'état de notre population, il est nécessaire, en partant d'un peu plus loin, de chercher dans quelle mesure la population elle-même en a été affectée.

#### *Mariages.*

ANNÉES.	POPULATION moyenne.	NOMBRE de mariages.	MARIAGES pour 100 habitants.
1869 . . . . .	36,853,178	303,482	0.82
1870 . . . . .	36,985,312	223,705	0.60
1871 . . . . .	36,544,067	262,476	0.72
1872 . . . . .	36,102,921	352,754	0.98
1873 . . . . .	36,260,928	321,238	0.89
1874 . . . . .	36,383,481	303,117	0.83
1875 . . . . .	36,542,910	300,427	0.82
1876 . . . . .	36,839,484	291,366	0.79
1877 . . . . .	36,977,099	279,094	0.75

Ainsi, depuis l'augmentation extraordinaire qui s'était produite, en 1872, par suite du retard apporté aux mariages par les événements de 1870-1871, leur proportion n'a cessé de décroître. Aujourd'hui, elle se trouve très-sensiblement au-dessous de la moyenne résultant des observations d'un demi-siècle, laquelle est de 0.82 pour 100 habitants. — En d'autres termes, au lieu d'un mariage pour 122 habitants qu'accuse cette moyenne, le rapport descend en 1877 à 1 sur 132.

En rapportant les mariages annuels à la population totale, on ne se rend qu'un compte incomplet de la fréquence réelle des mariages, car on fait entrer dans la comparaison les enfants et les personnes déjà mariées.

En mettant de côté la population non mariée au-dessus de 60 ans, pour laquelle la chance de se marier est presque nulle, on trouve, d'après les tableaux du dernier recensement, qu'il y a actuellement en France :

3,572,781	garçons en âge de se marier.	
3,759,144	filles	—
403,552	veufs	—
958,457	veuves	—

Soit en tout 8,693,934 ; et comme chaque mariage correspond à un couple, les mariages de 1877 correspondent à 558,188 mariés de l'un ou l'autre sexe. — On en conclut que cette année il se serait marié 64 personnes pour 1,000 mariables, lorsque ce rapport s'élevait, en 1872, à 80, et qu'il atteint, année moyenne, 70 pour 1,000. Il reste donc démontré que jamais jusqu'à présent on ne s'était si peu marié. Si le mouvement de recul devait continuer, l'avenir de notre pays pourrait se trouver compromis.

Si nous passons aux naissances, la période que nous embrassons nous fournit les résultats ci-après :

*Naissances.*

ANNÉES.	NOMBRE de naissances.	NAISSANCES par 100 habitants.
—	—	—
1869 . . . . .	948,526	2.57
1870 . . . . .	913,515	2.55
1871 . . . . .	826,121	2.26
1872 . . . . .	966,000	2.67
1873 . . . . .	940,364	2.60
1874 . . . . .	954,652	2.62
1875 . . . . .	950,975	2.61
1876 . . . . .	966,682	2.62
1877 . . . . .	944,576	2.55

On voit que, dans les quatre années qui ont suivi 1872 où, par suite d'une réaction naturelle, le rapport des naissances à la population s'était élevé à 2.67, ce rapport a oscillé entre 2.62 et 2.60, se maintenant ainsi au-dessus de la moyenne normale qui est de 2.58. Malheureusement, on recule encore en 1877, où l'on descend jusqu'à 2.55, ou, en d'autres termes, à une naissance par 39 habitants.

Ce décroissement de la natalité tient-il à la diminution des mariages, ou bien faut-il l'attribuer à la diminution qui se serait produite dans la fécondité des femmes aptes à la reproduction, c'est-à-dire de celles qui sont comprises entre 15 et 45 ans ? C'est ce qu'il convient d'examiner.

D'après le dernier recensement, le nombre des femmes de 15 à 45 ans est de

8,278,544. En rapprochant de ce nombre les naissances de 1877, on trouve que pour 100 femmes de l'âge indiqué, le nombre des naissances est de 11.42.

Voici, à cet égard, les résultats antérieurs :

*Naissances par 100 femmes de 15 à 45 ans.*

1851-1856. . . . .	11.25
1861-1866. . . . .	11.68
1872. . . . .	11.84
1877. . . . .	11.42

Or, ces rapports expriment des variations bien moins importantes que celles des mariages. C'est donc principalement à la diminution des mariages qu'il faut attribuer celle qu'on constate dans leur fécondité.

Il convient de distinguer, dans les naissances, celles qui résultent du mariage, de celles qui proviennent d'unions illégitimes :

ANNÉES.	ENFANTS légitimes.	ENFANTS illégitimes.	ENFANTS naturels par 100 naissances.
1869. . . . .	877,574	76,952	7.48
1870. . . . .	873,400	70,415	7.46
1871. . . . .	767,024	59,097	7.45
1872. . . . .	896,347	69,653	7.21
1873. . . . .	825,754	70,600	7.46
1874. . . . .	885,358	69,294	7.26
1875. . . . .	881,099	66,876	7.03
1876. . . . .	899,376	66,306	6.86
1877. . . . .	877,722	66,854	7.08

Contrairement à une assertion assez répandue, il n'y a donc pas d'augmentation dans la proportion des enfants naturels. Jamais le rapport de ces enfants aux naissances n'était descendu aussi bas qu'en 1876, mais il se relève un peu en 1877.

Si l'on rapporte séparément les enfants légitimes aux femmes mariées de 15 à 45 ans, et les enfants naturels aux femmes non mariées (filles ou veuves) du même âge, on trouve les rapports ci-après :

PÉRIODES ET ANS.	FÉCONDITÉ dans le mariage.	FÉCONDITÉ hors du mariage.
1851-1856. . . . .	20.75	1.65
1861-1866. . . . .	20.66	1.85
1872. . . . .	20.69	1.82
1877. . . . .	19.39	1.78
Moyenne. . . . .	20.37	1.77

D'où cette conséquence que la fécondité des femmes dans le mariage est environ 12 fois plus élevée que dans le célibat ou le veuvage. Il ne sera pas sans intérêt de faire remarquer, à ce propos, que dans le département de la Seine, où les enfants naturels sont en si grand nombre, la fécondité légitime n'est que trois fois supérieure à la fécondité illégitime. Mais nous ne croyons pas devoir insister sur ce point, nous contentant de faire remarquer que, soit dans le mariage, soit hors du mariage, la fécondité des femmes a quelque peu diminué en 1877.

Dans les relevés de l'état civil français, les mort-nés forment une catégorie séparée qu'on a eu soin de ne comprendre ni aux naissances ni aux décès. Bien

que sous cette désignation on comprenne non-seulement les mort-nés proprement dits, c'est-à-dire les enfants morts avant ou pendant l'accouchement, mais encore les enfants qui, quoique ayant respiré, ont été présentés sans vie à l'officier de l'état civil avant que la naissance fût déclarée, il nous paraît utile de rechercher dans quelle mesure leur proportion a varié depuis 1869.

*Mort-nés.*

ANNÉES.	MORT-NÉS.	ENFANTS nés vivants.	TOTAL des conceptions.	MORT-NÉS par 100 conceptions.
1869 . . . . .	45,289	948,526	993,815	4.56
1870 . . . . .	45,169	943,515	988,684	4.57
1871 . . . . .	40,345	826,121	866,436	4.65
1872 . . . . .	43,967	966,000	1,009,967	4.35
1873 . . . . .	44,487	946,364	990,851	4.70
1874 . . . . .	44,613	954,652	999,265	4.46
1875 . . . . .	43,834	950,975	994,809	4.41
1876 . . . . .	44,680	966,682	1,011,342	4.42
1877 . . . . .	44,159	944,576	988,735	4.47

Malgré la légère recrudescence de 1877, on constate que la proportion des mort-nés suit, depuis quelques années, une marche sensiblement décroissante. Recherchons si, comme on le croit généralement, il y a eu augmentation dans la proportion des mort-nés illégitimes.

*Mort-nés illégitimes.*

ANNÉES.	MORT-NÉS.	ENFANTS nés vivants.	TOTAL des conceptions.	MORT-NÉS pour 100 conceptions.
1869 . . . . .	6,159	70,952	77,111	7.99
1870 . . . . .	5,488	70,415	75,903	7.23
1871 . . . . .	5,682	59,097	64,779	8.78
1872 . . . . .	6,293	69,653	75,946	8.29
1873 . . . . .	6,382	70,600	76,982	8.29
1874 . . . . .	6,257	69,294	75,551	8.28
1875 . . . . .	5,816	66,876	72,692	8.00
1876 . . . . .	5,477	66,306	71,783	7.63
1877 . . . . .	5,286	66,854	72,140	7.33

La série de ces rapports permet de conclure que si, en 1871, la proportion des mort-nés illégitimes s'est assez considérablement accrue, il s'est manifesté depuis une décroissance continue.

Comme c'est dans les mort-nés illégitimes qu'on compte le plus de victimes connues ou inconnues de l'avortement ou de l'infanticide, on pourrait presque affirmer que ces crimes sont moins nombreux que par le passé ; il y a là un fait qui vient à l'encontre du principal argument invoqué par les partisans du rétablissement des *tours*. Mais c'est une question qu'il n'est pas permis de résoudre incidemment.

Jusqu'à présent, nous avons parlé des naissances en bloc et sans distinguer les sexes. Il nous suffira de dire, à cet égard, que dans les naissances d'enfants nés vivants, il y a actuellement 104.5 garçons pour 100 filles, lorsque dans la première moitié de ce siècle la plus-value des garçons s'élevait jusqu'à 106, mais on a remarqué que, depuis lors, leur prédominance n'a cessé de diminuer. Dans les enfants légitimes, la proportion est de 104,7 ; elle descend à 101,8 pour les enfants naturels.

Mais c'est dans les mort-nés surtout que les garçons dominent. Pour 100 filles mort-nées, en effet, on ne compte pas moins de 147 garçons.

Arrivons maintenant aux décès.

Pendant la période qui nous occupe, la mortalité ou le rapport des décès à la population a subi des variations en sens contraire, dont le tableau suivant permet d'apprécier la portée :

*Décès.*

ANNÉES.	NOMBRE de décès.	DÉCÈS par 100 habitants.
—	—	—
1869 . . . . .	864,230	2.34
1870 . . . . .	1,046,909	2.83
1871 . . . . .	1,271,010	3.48
1872 . . . . .	793,064	2.19
1873 . . . . .	844,588	2.33
1874 . . . . .	781,706	2.16
1875 . . . . .	845,062	2.31
1876 . . . . .	834,074	2.26
1877 . . . . .	801,954	2.17

Si l'on en excepte les deux années de guerre, on trouve que le taux moyen de la mortalité est de 2.20 pour 100 habitants ; il était, pour l'ensemble des dix années antérieures à 1869, de 2.30. Il y a là l'indice d'une amélioration assez importante dans les conditions hygiéniques de notre population.

L'année 1877 se fait remarquer surtout par le faible taux de la mortalité, et l'on ne peut que s'en féliciter, car c'est à ce fait seul que notre population doit d'avoir continué à s'accroître, en dépit des causes multiples qui semblaient devoir arrêter son mouvement.

TOUSSAINT LOUA.